

Extrait du registre des décisions

Bureau du 13 juillet 2017

Objet : RS - Approbation du contrat cadre de prestations de services analytiques entre Savoie Labo et Chambéry métropole - Cœur des Bauges

- date de convocation le 07 juillet 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi treize juillet à dix-neuf heures, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 36

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar - Jean-Pierre Beguin
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 4

de Christiane Boisselon à Luc Berthoud - de Patrick Mignola à Marc Chauvin - de Alain Thieffenat à Michel Dyen - de Florence Vallin-Balas à Jean-Pierre Beguin

- conseillers excusés : 12

Michel André - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Catherine Chappuis - Jean-Pierre Coendoz - Michel Dantin - Albert Darvey - Jérôme Esquevin - Maryse Fabre - Christian Gogny - Damien Regairaz

Bureau du 13 juillet 2017

délibération n° 122-17

objet **RS - Approbation du contrat cadre de prestations de services analytiques entre Savoie Labo et Chambéry métropole - Cœur des Bauges**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que Savoie Labo étant le laboratoire mandaté par l'Agence régionale de santé (ARS) de la Savoie, Chambéry métropole - Cœur des Bauges est tenue de faire appel à cette société pour tous les prélèvements et analyses d'eau imposés par les services de l'Etat (ARS) dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux de consommation.

Savoie Labo et Chambéry métropole - Cœur des Bauges souhaitent préciser et encadrer les modalités de réalisation de ces prestations par la signature d'un contrat cadre.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant tout type de conventions préalables à la réalisation d'études, de travaux et de prestations de services,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le contrat cadre de prestations de services analytiques entre Savoie Labo et Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer ce contrat et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 122-17

Objet de l'acte :	RS - Approbation du contrat cadre de prestations de services analytiques entre Savoie Labo et Chambéry métropole - Cœur des Bauges
Thème Préfecture :	5 - Institutions et vie politique 7 - Intercommunalité 3 - Mise à disposition des services dans le cadre de prestations (articles L. 5211-4-1-II et L.5721-9 du CGCT)
Date de l'acte :	13 juillet 2017
Annexe :	Contrat cadre Savoie Labo;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170713-lmc1H19884H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19884H1

Date de transmission en Préfecture :	21 juillet 2017
Date de réception en Préfecture :	21 juillet 2017